

# Les enjeux du contrat de Rivière

<b>ENJEU A</b>	<b>Qualité des eaux</b> ➔ Reconquérir la qualité des milieux aquatiques en agissant sur la réduction et le contrôle des pollutions urbaines (domestiques et espaces publics, essentiellement par temps de pluie) et des pollutions à caractères industriel et agricole	<b>ENJEU A DECLINER AVEC LES ENJEUX A à D</b>
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les connaissances de l'état des milieux et des sources de contamination</li> <li>- Lutter contre les pollutions domestiques notamment en temps de pluie</li> <li>- Réduire les apports substances dangereuses aux rivières et à la mer</li> <li>- Limiter les apports contaminants par lessivage des surfaces imperméabilisées aux cours d'eau et sur le littoral</li> <li>- Diminuer les apports en nitrates et pesticides</li> </ul>	
<b>ENJEU B</b>	<b>Qualité des milieux naturels aquatiques</b> ➔ Restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau tant en termes de qualité physique (état du lit et des berges, continuité écologique) que de quantité d'eau disponible pour la vie aquatique	
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les connaissances de l'état des dégradations géomorphologiques des cours d'eau et élaborer une stratégie de restauration à l'échelle du bassin versant</li> <li>- Préserver les berges, la ripisylve et la biodiversité et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux naturels</li> <li>- Restaurer la continuité écologique et assurer un débit réservé dans l'Huveaune et ses principaux affluents</li> <li>- Mettre en place un stratégie de gestion des macrodéchets</li> </ul>	
<b>ENJEU C</b>	<b>Etat des ressources en eau</b> ➔ Gérer durablement la ressource en eau en adéquation avec les besoins du territoire et en lien avec la fonctionnalité des cours d'eau	
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources et les besoins en eau</li> <li>- Mettre en place des actions d'économie en eau</li> </ul>	
<b>ENJEU D</b>	<b>Gestion quantitative du ruissellement et des inondations</b> ➔ Construire une stratégie globale de réduction du risque inondation, en lien avec une gestion concertée des eaux pluviales, cohérente avec les politiques d'urbanisation et favorisant le rôle des zones naturelles et agricoles du territoire	
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les connaissances et mettre en œuvre une politique de gestion des eaux de ruissellement à l'échelle du bassin versant</li> <li>- Privilégier le préventif au curatif</li> </ul>	
<b>ENJEU E</b>	<b>Gestion locale concertée et valorisation du bassin versant</b> ➔ Instaurer une gestion concertée et durable du bassin versant, en favorisant la transversalité entre les acteurs et projets du territoire, autour de la politique de l'eau et des milieux ➔ Développer la réappropriation de l'Huveaune et de ses affluents par les riverains et les acteurs locaux pour réhabiliter le lien social entre cours d'eau et populations	
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer et piloter le contrat de rivière</li> <li>- Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives</li> <li>- Informer, sensibiliser, éduquer, former les différentes communautés d'acteurs</li> </ul>	